



Assemblée générale

Distr. générale
24 novembre 2023
Français
Original : anglais

Groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation (2021-2025)

Sixième session de fond

New York, 11-15 décembre 2023

Programme de travail provisoire

Note du Secrétariat

1. La sixième session de fond du groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation (2021-2025), qui a été créé en application de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale, se tiendra au Siège du 11 au 15 décembre 2023.
2. Le programme de travail provisoire figure à l'annexe de la présente note. L'ordre du jour annoté de la session, adopté à la séance d'organisation tenue le 1^{er} juin 2022, a été publié sous la cote [A/AC.292/2021/1](#).
3. On trouvera des informations supplémentaires à l'adresse suivante : <https://meetings.unoda.org/open-ended-working-group-information-and-communication-technologies-2021>.



Annexe

Programme de travail provisoire

Lundi 11 décembre

10 heures-13 heures

Ouverture de la session

Déclarations liminaires

- Directeur et Adjoint de la Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement
- Président du groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation (2021-2025)

Point 3 de l'ordre du jour : organisation des travaux

15 heures-18 heures

Point 5 de l'ordre du jour : débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale¹

Poursuite de l'examen des risques qui se posent ou pourraient se poser dans le domaine de la sécurité numérique, notamment en ce qui concerne la sécurité des données, et des mesures de coopération qui pourraient être prises pour les prévenir et les combattre, en vue de parvenir à une vision commune [résolution 75/240, par. 1]

Mardi 12 décembre

10 heures-13 heures

Point 5 de l'ordre du jour : débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale (suite)

Poursuite de l'élaboration des règles, normes et principes de comportement responsable des États et définition des moyens de les appliquer et, si nécessaire, d'y apporter des changements ou d'en établir de nouveaux [résolution 75/240, par. 1]

15 heures-18 heures

Point 5 de l'ordre du jour : débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale (suite)

Manière dont le droit international s'applique à l'utilisation du numérique par les États [résolution 75/240, par. 1]

Mercredi 13 décembre

10 heures-13 heures

Point 5 de l'ordre du jour : débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale (suite)

Mesures de confiance [résolution 75/240, par. 1]

¹ Les États sont fortement encouragés à utiliser les interventions qu'ils feront au titre de chaque question subsidiaire du point 5 de l'ordre du jour pour mettre l'accent sur les sujets et les points de discussion retenus aux fins du suivi dans le deuxième rapport d'activité annuel du groupe de travail (A/78/265).

15 heures-18 heures

Session dédiée aux parties prenantes (conformément aux modalités convenues pour la participation des parties prenantes le 22 avril 2022)²

Jeudi 14 décembre

10 heures-13 heures

Point 5 de l'ordre du jour : débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale (suite)

Renforcement des capacités [résolution 75/240, par. 1]

15 heures-18 heures

Point 5 de l'ordre du jour : débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale (suite)

Instauration, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, d'un dialogue institutionnel régulier fondé sur une large participation des États [résolution 75/240, par. 1]

Vendredi 15 décembre

10 heures-13 heures

Point 6 de l'ordre du jour : questions diverses

15 heures-18 heures

Clôture de la session

- Observations finales du Président

² Voir <https://documents.unoda.org/wp-content/uploads/2022/04/Letter-from-OEWG-Chair-22-April-2022.pdf>.